



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 2702

Texte de la question

SITUATION DES OTAGES FRANÇAIS

M. le président. La parole est à Chantal Bourragué, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Chantal Bourragué. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants. Permettez-moi, monsieur le ministre, d'exprimer ma joie et celle de notre groupe de vous retrouver dans cette enceinte.

Le maintien de la paix dans le monde et la lutte contre le terrorisme sont les priorités de notre défense nationale. Je n'oublie pas, non plus les actes de piraterie.

Je souhaite rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont fait le choix du métier des armes, et qui servent notre pays avec honneur, courage et fidélité.

Comme tous nos compatriotes, je m'inquiète du sort des otages français retenus à l'étranger. Ce sont dix Français qui sont actuellement détenus dans diverses régions du monde.

Je pense en particulier aux journalistes de France Télévisions Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier ainsi qu'à leurs accompagnateurs retenus en Afghanistan depuis maintenant trois cent vingt-quatre jours. Mais je n'oublie pas les cinq otages français enlevés mi-septembre au Niger par Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Monsieur le ministre, nous vous savons pleinement mobilisé pour obtenir la libération de nos compatriotes encore retenus en otages.

Dans le respect de la discrétion liée à votre action, pouvez-vous faire part à la représentation nationale des informations dont vous disposez à leur sujet, et répondre à nos interrogations sur leur état de santé, les contacts avec les ravisseurs ou l'avancée des négociations ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants.

Plusieurs députés du groupe SRC. Delaunay ! Delaunay !

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants*. Merci de ce gentil bizutage. Madame la députée, la question que vous posez mérite qu'on la traite avec gravité. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Mes chers collègues, cette question est suffisamment grave pour un certain nombre de nos compatriotes, je demande toute votre attention.

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. À ma prise de fonction, ma première priorité a été le sort de nos otages. Je peux vous assurer que toutes les autorités de l'État sont mobilisées pour travailler à la libération la plus rapide possible de nos compatriotes : les services du ministère de la défense, du ministère des affaires étrangères et européennes, sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre.

Les situations sont très contrastées. Dans le Golfe de Guinée, où nous comptons deux nouveaux otages, nous avons affaire à des pirates qui rançonnent les sociétés commerciales.

En Afghanistan, les talibans ont avant tout des objectifs idéologiques. Nous y mettons tout en oeuvre pour obtenir la libération d'Hervé Ghesquière et de Stéphane Taponier, et je recevrai très prochainement le président de France Télévisions pour en parler avec lui.

Au Sahel, AQMI multiplie les actions pour s'enraciner dans la population. En ce qui concerne nos compatriotes otages dans cette région, nous n'avons pas de raison de craindre pour leur santé, même si leurs conditions de

détention doivent être extrêmement difficiles.

Enfin, en Somalie, l'instabilité politique et sécuritaire actuelle complique les négociations. Pour le bien de notre compatriote, et pour maximiser nos chances de le revoir rapidement, il n'est pas souhaitable d'en dire plus sur sa situation.

M. Patrick Lemasle. Ce sujet relève des affaires étrangères, pas de la défense !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. L'expérience montre que, dans ce type de situation, chaque mouvement, chaque déclaration compte. Il est donc de notre responsabilité à tous, élus et médias, de préserver la confidentialité de nos actions. Je remercie l'Assemblée nationale de sa compréhension et de son aide. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Bourragué](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2702

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 novembre 2010